

BTS

VENTES ET PRODUCTIONS TOURISTIQUES



DIPLÔME
D'ÉTAT EN
2 ANS

LES MÉTIERS

AUXQUELS VOUS SEREZ PRÉPARÉS

- Agent de comptoir, conseiller en voyages en agence ou au sein d'une compagnie de transport de voyageurs
- Télé-vendeur de produits touristiques dans une centrale d'achat et de réservation, en plateaux d'affaires, chez un Tour Operator
- Négociateur, acheteur de prestations et services touristiques
- Forfaitiste, concepteur de voyages en petite structure touristique
- Chargé de voyages au sein d'une entreprise ou administration



ce diplôme d'état est ouvert aux étudiants de niveau baccalauréat

Il vise à devenir un professionnel du tourisme spécialisé en conseil sur les destinations touristiques mondiales et maîtrisant les systèmes informatiques des agences de voyages. Dans le cadre de ce diplôme le titulaire du BTS Ventes et Productions Touristiques remplit les missions suivantes :

marketing et productions touristiques

- CONNAISSANCE DU MARCHÉ
- STRATÉGIE D'ENTREPRISE
- NÉGOCIATION D'ACHAT
- MONTAGE DE PRODUITS

gestion commercialisation de produits touristiques

- LA COMMUNICATION
- LA VENTE
- SUIVI DE CLIENTÈLE
- OPTIMISATION DE L'ACTIVITÉ DU POINT DE VENTE
- LA COMMERCIALISATION DE VOYAGES ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

économie et droit appliqués au tourisme

expression française

- MAITRISE DES TECHNIQUES DE L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

communication en langues vivantes étrangères

- ANGLAIS OBLIGATOIRE ET UNE AUTRE LANGUE
- LES RÉGIONS TOURISTIQUES INTERNATIONALES

géographie et histoire des civilisations

- HISTOIRE DES CIVILISATIONS ET LEURS EXPRESSIONS ARTISTIQUES
- LES GRANDS BASSINS TOURISTIQUES MONDIAUX



BTS

VENTES ET PRODUCTIONS TOURISTIQUES



DIPLÔME
D'ÉTAT EN
2 ANS

organisation

La formation est dispensée sous forme de cours et de travaux pratiques en effectif limité. La formation comprend également des périodes de stages en entreprises.

poursuite d'études

Possibilité de continuer une année de formation en licence professionnelle tourisme.

référentiel d'examen

ÉPREUVE	COEFFICIENT	FORME DE L'ÉPREUVE	DURÉE
FRANÇAIS	3	ÉCRIT	4 H
ANGLAIS	1,5	ÉCRIT	1 H 30
LANGUE VIVANTE 2	1,5	ÉCRIT	1 H 30
GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE DES CIVILISATIONS	3	ÉCRIT	4 H
ÉCONOMIE ET DROIT APPLIQUÉS AU TOURISME	3	ÉCRIT	4 H
ÉTUDES DES MARCHÉS ET DES PRODUITS TOURISTIQUES	3	ÉCRIT	5 H
CONDUITES ET PRÉSENTATION D' ACTIONS PROFESSIONNELLES + ORAL DE LANGUE 2	3	ORAL	45 MIN
PRATIQUE DE VENTE ASSISTÉE PAR LA TOURISMATIQUE + ORAL D'ANGLAIS	3	ORAL ET PRATIQUE	45 MIN

conditions d'admission

- DOSSIER DE CANDIDATURE
- ENTRETIEN DE MOTIVATION
- TESTS ÉVENTUELS
- MAITRISER 2 LANGUES ÉTRANGÈRES DONT L'ANGLAIS OBLIGATOIRE

évaluations pédagogiques au cours de la formation

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et 4 examens blancs dans les différentes matières du programme. Le suivi de stage est effectué par un enseignant référent.

enseignements

- EXPRESSION FRANÇAISE
- COMMUNICATION EN LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
- GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE DES CIVILISATIONS
- ÉCONOMIE ET DROIT APPLIQUÉS AU TOURISME
- MARKETING ET PRODUCTIONS TOURISTIQUES
- GESTION
- COMMERCIALISATION DE PRODUITS TOURISTIQUES